# L'AGRICULTURE DANS LE HAUT-MAINE A LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME

(1750-1789)

PAR

RENÉ GIRAUD

# CHAPITRE PREMIER

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Le Haut-Maine n'est pas une unité géologique. Les terrains du Haut-Maine se rattachent aux époques secondaire, tertiaire et quaternaire. Les plus riches sont ceux de la Champagne du Maine, à l'ouest, du Saosnois et du Marollais au nord, du Fertois au nord-est et du Belinois au sud du Mans. Les terres pauvres se trouvent comprises entre l'Huisne, la Brave, le Loir et la Sarthe : elles sont couvertes de landes ; on exploite les sables par des plantations de pins. Le relief est peu accidenté. Une plaine s'étend de Loué, à l'ouest, jusqu'à Mamers et Alençon au nord. Un grand nombre de cours d'eau, affluents de la Sarthe, de l'Huisne et du Loir, font du Haut-Maine une des régions les mieux arrosées de la France. Les étangs sont nombreux, mais peu importants. Le climat, s'il est moins humide que celui du Bas-Maine, est tout de même favorable à l'élevage. Il est sujet à de brusques mais courtes périodes de froid et de chaleur. Le Haut-Maine présente des aspects bocagers très variés. Il fait partie d'une des régions situées à la limite orientale des bocages de l'ouest : le bocage est dense à l'est et au sud : il est clairsemé au nord et à l'ouest, dans le Saosnois et la Champagne de Conlie. Les régions de Mamers, d'Alençon, la vallée moyenne de l'Huisne, le val étroit du Loir se rapprochent des pays découverts. La lande reste intimement liée à l'économie rurale mancelle, privée de la forêt. Elle est indispensable à l'élevage du bétail, surtout dans les régions privées de prairies naturelles.

#### CHAPITRE II

LE BUREAU D'AGRICULTURE DU MANS.

Le Bureau d'agriculture du Mans, un des trois bureaux qui formaient la Société royale d'agriculture de la généralité de Tours, fut fondé en 1761. Il était l'expression de doctrines économiques nouvelles qui accordaient une valeur particulière et jusque-là inconnue à la « terre ».

Il faut reconnaître aux membres et associés du Bureau du Mans, à Véron du Verger surtout, un grand zèle pour résoudre des problèmes divers, les uns touchant l'agriculture proprement dite, les autres, non moins importants, sociaux et économiques. Le résultat, cependant, fut médiocre : les membres du Bureau avaient des compétences pratiques réduites ; leur activité resta surtout théorique. Le Bureau dispersa ses efforts sur de multiples problèmes, dont beaucoup, d'ailleurs, étaient insolubles, à moins de changer de régime.

## CHAPITRE III

#### LES EXPLOITATIONS.

Les exploitations se divisent en métairies et bordages, les premières comptant plus de 20 hectares, les seconds de 2 à 20 hectares. Dans l'est. l'exploitation courante est le bordage. Dans le Saosnois, il y a des métairies très importantes. Les exploitations sont souvent morcelées et dispersées. Cette division des parcelles et leur éloignement des bâtiments d'exploitation ont eu pour causes l'accroissement de la population et le principe coutumier des partages égaux entre les héritiers roturiers. Le Haut-Maine, malgré sa coutume, qui ne prescrit pas la clôture des héritages. est un pays où prédomine le régime de la clôture. Il convient, toutefois, de faire une réserve pour la Champagne du Maine, le Saosnois, le Marollais, le Belinois et surtout les environs d'Alençon, de Mamers, une partie de la vallée de l'Huisne et de celles du Loir et de la Brave au sud-est. pays moins couverts. La vaine pâture, qui ne s'accommode pas des clôtures, ne peut avoir lieu dans les régions de bocage serré. Elle ne peut, selon l'aveu même des intendants de la généralité de Tours et des subdélégués des élections, qu'être très peu pratiquée. De fait, elle n'existe que sur les prairies. Les bâtiments des métairies sont ordinairement isolés. Ceux des bordages, moindres exploitations, sont d'un seul tenant. En général, le confort et l'hygiène font défaut. Le cheptel est peu important sur les bordages. Le matériel ne permet pas à un grand nombre de bordagers de se suffire à eux-mêmes. Les terres d'exploitation sont composées de 50 à 80 % de terre labourable, le reste étant formé de prés pâtis, landes, bois et vignes. Sur l'ensemble des exploitations, les prairies naturelles sont très insuffisantes, sauf sur le bord des rivières, surtout au nord et dans la vallée de l'Huisne; la lande et la jachère suppléaient à l'insuffisance de bons pâturages.

#### CHAPITRE IV

# LA MISE EN VALEUR.

L'assolement triennal est général dans le Haut-Maine. La culture tem-

poraire, l'assolement biennal, suivi de plusieurs années de jachère, et le triennal, avec une seule année de culture, sont pratiquées dans les terres pauvres. Le quadriennal pouvait l'être aussi bien dans les terres pauvres et riches, mais il est peu employé. La jachère perd de son importance dans le Saosnois et la Champagne, régions riches, grâce à l'extension prise par les cultures du chanvre et des légumineuses, le trèfle surtout. Mais, sur les sols déshérités, au sud de l'Huisne, la jachère est indispensable pour ne pas épuiser les terres; il est presque partout impossible de faire des prairies artificielles. Les métairies et les gros bordages possèdent une charrue. Les moyens et petits bordagers sont obligés de travailler la terre avec le croc, ou de louer la charrue et l'attelage d'un voisin plus favorisé. Le labourage en billons, général dans le Haut-Maine, comme dans le Bas-Maine, présente beaucoup d'inconvénients dans les terres légères. La charrue était encore rudimentaire. La stercoration des terres est insuffisante. Le fumier est en partie perdu. Il est mal employé, La marne aurait pu v suppléer: mais son extraction et son transport étaient difficiles.

## CHAPITRE V

#### RENDEMENT ET PRODUCTION DES CÉRÉALES.

En moyenne, le froment rendait de trois à sept fois, l'orge de sept à dix fois, le seigle de quatre à huit fois. Le rendement n'a pu s'accroître au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les cantons pauvres du Haut-Maine, pour diverses raisons : l'acharnement du cultivateur, à cause de la trop courte durée des baux, à tirer dans l'immédiat le plus grand rendement possible, la pénurie de fourrage, l'extension des cultures qui nécessite une quantité supplémentaire d'engrais. Au contraire, dans le Saosnois et les autres régions naturellement fertiles du Haut-Maine, le rendement s'est accru.

Le froment, céréale riche, était surtout cultivé à l'intérieur du triangle Alençon, Le Mans et Sablé. Le sarrasin, céréale pauvre, était la principale culture des terres ingrates. Le maïs était l'une des principales productions du Belinois; d'ailleurs, comme il épuisait les terres, les propriétaires en proscrivaient la culture dans les Laux. Les légumineuses cultivées étaient, dans l'ordre d'importance: le trèfle, la luzerne, le sainfoin, la vesce et la jarosse. La pomme de terre n'eut pas la faveur des cultivateurs, malgré les avantages qu'elle présentait.

#### CHAPITRE VI

# LE POMMIER ET LA VIGNE.

Le pommier, depuis le Moyen Age, a fait reculer la vigne vers le sud. Les terres riches, le Saosnois, la Champagne du Maine, le Belinois, sont particulièrement propices à la culture du pommier.

Le climat, la concurrence du cidre, les échanges plus faciles, l'hostilité

gouvernementale sont autant de facteurs qui ont considérablement réduit le domaine de la vigne. Cependant, les vignobles résistent autour du Mans et dans le sud de la Champagne; ils étaient particulièrement nombreux au sud-ouest, au sud et au sud-est du Haut-Maine. Les plus importants étaient ceux des coteaux du Loir : le vin y était aussi de qualité supérieure. Jusqu'au début du xviiie siècle, les vins du Loir étaient en grande partie exportés en Hollande et en Angleterre; mais le mélange de mauvais vins et l'état des relations franco-anglaises compromirent ce commerce et provoquèrent une crise, rendue plus sensible par des récoltes généralement bonnes et la production des plantations nouvelles en Anjou et Touraine.

# CHAPITRE VII

#### LES PLANTES INDUSTRIELLES.

La garance n'eut aucun succès auprès des cultivateurs. La faveur que connut la culture du mûrier auprès de quelques jardiniers seulement fut de courte durée, malgré les efforts de Véron du Verger, qui avait établi une pépinière royale au Mans. Le Haut-Maine était le pays du chanvre, comme le Bas-Maine celui du lin. Depuis le xve siècle, toutes ces exploitations possèdent au moins un clos à chanvre. Dans le Saosnois, le Marollais et la Champagne, le chanvre, au milieu du xviiie siècle, est cultivé en grand : il occupe même la jachère. Cette culture, qui pour nombre d'exploitations n'était pas qu'une activité secondaire, s'associait à une industrie rurale importante. Les plus petites paroisses avaient au moins deux tisserands, qui mettaient en œuvre le chanvre filé par les cultivateurs. On peut juger de l'importance de la production du chanvre dans le Haut-Maine par les débouchés de son commerce. En 1781, année commune, le Haut-Maine pouvait produire environ 3.400.000 livres de chanvre dans certains cantons, sa culture avait doublé depuis vingt ans, cela malgré les vicissitudes du commerce extérieur. Une partie des toiles du Haut-Maine, en effet, était exportée aux îles françaises et au Canada. Si la guerre de Sept ans suscita une crise de mévente, la guerre d'Amérique, vingt ans plus tard, passa presque inapercue, grâce aux forts achats de la Marine royale. Mais, alors que le prix du chanvre haussa sensiblement de 1750 à 1789, le prix de la toile restait stationnaire ou baissait.

## CHAPITRE VIII

#### L'ÉLEVAGE.

Dans le Haut-Maine, l'élevage était moins important que dans le Bas-Maine, où la culture des céréales était moins rentable. Cependant, les herbages, situés sur le bord des rivières, dans le Nord et les environs de La Ferté-Bernard, servaient à engraisser de jeunes bœufs destinés à la Normandie. Par le Haut-Maine passaient aussi les bœufs venus du sud et destinés à cette dernière province et au Perche. De là, ils étaient envoyés à Paris. La plupart des exploitations entretenaient un troupeau de moutons. Mais les défrichements et la réaction féodale, qui réduisent les droits d'usages dans les landes, diminuent les possibilités de cet élevage. Il faut y voir la principale raison du déclin de l'industrie des étamines, si florissante au xv11e siècle. L'élevage du porc était général. Poulardes et chapons du Maine étaient très renommés. L'apiculture avait beaucoup perdu de son importance.

